

Assemblée Générale des 20 et 21 janvier 2024

MOTION « FÊTE DE L'HUMA 2022 »

Il y eu un problème à la Fête de l'Huma en 2022 pour lequel nous, la Coordination nationale, portons une responsabilité en blâmant injustement un de nos membres.

En effet, à la suite d'un préjudice financier subi en 2022, notre Coordination a blâmé un lampiste (Richard Wagman) qui avait sacrifié ses engagements professionnels pour pouvoir assurer notre présence à la Fête. Un blâme que je trouve injuste, en particulier au vu de la disponibilité et du rôle que joue Richard dans notre association.

En Ile de France, de nombreux travaux ingrats (impression de tracts, présence de notre banderole aux manifestations...etc.) reposent quasi entièrement sur la disponibilité de Richard. Il en a été de même avec les préparatifs matériels de la Fête de l'Huma 2022 réalisés d'extrême justesse par Richard qui avaient assuré non seulement notre présence à la Fête, mais également celle de la Campagne BDS France. Notre association ne peut que le remercier pour sa disponibilité. Pointer Richard du doigt – tout en niant notre propre responsabilité dans cet enchaînement de faits qui a fini par nous causer un préjudice considérable – n'était pas correct.

En fait il y a deux responsables à ces ennuis : une entreprise voyou (l'agence de location de véhicules) et notre Coordination nationale. En ce qui nous concerne notre incapacité à prendre une décision de la fin août jusqu'au 6 septembre 2022 (veille du jour prévu pour le transport du matériel au Plessis-Pâté) et de mandater Richard pour louer un véhicule, le charger ...etc. en moins de 24 heures est responsable de ses mauvais choix. Trop tard pour que les fonds avancés par la trésorerie soient crédités sur son compte bancaire, celui-ci a dû faire avec la prudence, acceptant de régler la location en espèces auprès du seul loueur disponible. Cela a permis à Richard d'obtenir un véhicule, de faire tout le travail physique nécessaire (imprimer des tracts, trouver des cartons, préparer le matériel, prêter une table et des chaises pliantes personnelles, fournir un escabeau, charger le camion, transporter le tout au milieu de la nuit, décharger, monter le stand, accrocher les banderoles, faire l'aller-retour au CICP pour chercher d'autres livres pendant le déroulement la Fête, démonter le stand à la fin, même travail de manutention sur le voyage retour, ranger le matériel au local, remettre le véhicule à l'agence de location le lendemain à 8 heures du matin avant de rentrer au travail). Tout un engagement qui a permis à l'UJFP et BDS-France d'être présentes à la Fête.

Le loueur était un voyou qui a profité de cette location réglée en espèces, sans traçabilité et de l'inexpérience de Richard pour imputer un grand nombre de frais supplémentaires à la facture initiale.

Suite au préjudice subi, la Coordination avait désigné une commission ad hoc pour étudier le dossier mais cette instance n'a pas pu faire son travail pour des questions de disponibilité. La commission n'a jamais rendu son rapport : pas d'avis donné, pas de conclusion : Richard est toujours blâmé.

À défaut de nommer une nouvelle Commission ad hoc, je demande à l'AG de résoudre le problème ainsi :

- 1) Remercier Richard pour le travail matériel indispensable qu'il a accompli, presque seul, au dépend de ses propres impératifs professionnels le 6 septembre 2022 et ainsi d'avoir « sauvé les meubles » permettant à notre association et à la Campagne BDS France d'être présentes à la Fête cette année-là.
- 2) Saluer la Coordination nationale pour avoir rectifié le tir en 2023, prenant une décision pour le transport du matériel avec plus de 5 mois de préavis et l'inciter à adopter cette nouvelle politique pour l'avenir lorsque cela est possible.

Michel Ouaknine, membre de la Coordination nationale,
Le 28 décembre 2023.